



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Service de sécurité incendie de la Ville de Port-Cartier

Nouveau service de premier répondant à Port-Cartier

Port-Cartier, le 10 novembre 2023 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Port-Cartier, le CISSS Côte-Nord, l'entreprise ambulancière Paraxion et le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec se sont associés pour mettre en place le service de premier répondant de niveau 1 (PR-1) à Port-Cartier. Cette initiative, résultant d'une entente conclue au cours de la dernière année, permettra aux pompiers d'intégrer la chaîne de soins préhospitaliers d'urgence en tant que premiers répondants à partir du 20 novembre prochain.

Le PR-1 a pour objectif de fournir une assistance médicale d'urgence rapide aux personnes en détresse dès les premières minutes. Il est important de souligner que ce service de premier répondant ne remplace pas les techniciens ambulanciers paramédics, mais vient plutôt compléter leurs services en offrant une réponse rapide et en réduisant les délais d'attente dans certaines situations d'urgence. Les pompiers agiront en complémentarité en appliquant des protocoles d'intervention clinique pour stabiliser l'état des personnes en détresse en attendant l'arrivée des paramédics.

Le déploiement du service PR-1 améliorera l'efficacité des interventions médicales grâce à l'utilisation par les pompiers de : protocoles d'intervention approuvés, d'un programme de formation incluant le maintien des compétences, ainsi que d'équipements spécialisés tels que des défibrillateurs. Le directeur du Service de sécurité incendie, David Lamarre, est fier de cette initiative pour le bien-être de sa communauté : « *La structure actuelle de notre service d'urgence facilitait l'implantation de ce service à Port-Cartier. Cette approche augmentera considérablement les chances de survie pour des individus en détresse confrontés, par exemple, à un arrêt cardiorespiratoire ou à un choc anaphylactique* ».

Au cours de la dernière année, les pompiers de Port-Cartier ont tous reçu une formation du CISSS de la Côte-Nord et ont déjà répondu à des appels de nature médicale en tant que premiers intervenants dans le passé. Il est estimé qu'une soixantaine d'appels seront reçus annuellement par ce nouveau service.

-30-

Source : Line Bordage
Conseillère, Tourisme et relations avec le milieu
Ville de Port-Cartier
418 766-3855
communications@villeport-cartier.com

Information : David Lamarre
Directeur, Service de sécurité incendie
Ville de Port-Cartier
418 766-4665
davidlamarre@villeport-cartier.com